

Camp de vacances

Document d'information



Le Saisonnier

expérience plein air • Lac-Beauport



Philosophie et objectifs

Dans un cadre de vie en plein air et grâce à un programme dynamique et diversifié, les campeurs et campeuses ont la chance d'expérimenter une vie de groupe intense, de prendre des initiatives, de faire des choix et ainsi grandir et se développer selon un système de valeurs bien défini.

Coordonnées

Le Saisonnier

78 Chemin du Brûlé (cp 1053)

Lac-Beauport, Qc, G3B 2J8

Tél: 418-849-2821

Sans frais: 1-800-766-2821

Télécopieur: 418-849-8314

information@lesaisonnier.net

Suivez nous sur Facebook
www.facebook.com/lesaisonnier



www.lesaisonnier.net

Nous sommes très heureux et fiers de compter votre enfant parmi nous cet été. Le Saisonnier ainsi que tous leurs partenaires lui promettent bien du plaisir et de nombreuses activités intéressantes et stimulantes. Préparez-vous à vivre une aventure enrichissante.

La sécurité

Pour nous comme pour vous, la sécurité de vos enfants passe avant tout. Voici quelques mesures mises en place afin de faire de cette préoccupation une réalité:

- ◇ La direction du camp est disponible en tout temps.
- ◇ Le ratio d'encadrement est de 2 animateurs pour 12 enfants (le ratio peut varier selon le type de camp et l'âge des campeurs).
- ◇ Un contrôle des présences est effectué au début et à la fin de chaque activité.
- ◇ Une politique de déplacement est bien établie.
- ◇ Les activités spécialisées (piscine, escalade, canotage) sont encadrées par des spécialistes formés.
- ◇ Une fiche médicale doit être complétée pour chaque enfant et un préposé aux soins est présent en tout temps sur les lieux.
- ◇ Tout le personnel du camp de vacances du Saisonnier a suivi une formation en animation de 60 heures.
- ◇ Les animateurs sont en présence 24h sur 24h auprès des enfants.

Téléphones et communication

Afin de permettre à votre enfant de vivre une expérience de camp enrichissante, valorisante et pour développer son autonomie, nous vous demandons de ne pas appeler votre enfant au camp. Cette recommandation suit les objectifs de développement personnel que le Saisonnier applique pour ses campeurs et campeuses. Si vous désirez communiquer avec votre enfant, nous proposons de faire parvenir un message par courriel à information@lesaisonnier.net. Les messages sont transmis une fois par jour aux campeurs et campeuses. Bien vouloir indiquer le nom de l'enfant ainsi que son groupe dans « **objet** ».

Également, votre enfant ne sera pas autorisé à vous téléphoner durant son séjour au camp, sauf en cas d'extrême urgence. Nous vous demandons d'en discuter avec lui. Le camp est une charmante occasion d'écrire une lettre à un proche. Pour ce faire, votre enfant peut apporter papier, crayon et une enveloppe affranchie avec l'adresse du destinataire. En cas d'urgence, nous vous demandons de communiquer avec le responsable du camp de vacances ou avec un membre de la direction du Centre de plein air.

Les urgences

En cas de blessures mineures, l'animateur signalera la situation aux parents à la fin du séjour. En cas de blessures majeures ou d'incidents graves, les parents seront immédiatement contactés aux numéros inscrits sur la fiche d'inscription. Cependant, si l'on arrive pas à rejoindre les parents ou les personnes à rejoindre en cas d'urgence, l'équipe du Saisonnier prendra toutes les décisions qui s'imposent pour la sécurité de votre enfant et autorisera le transport en ambulance ainsi que toutes les interventions médicales nécessaires.

Médicaments

Pour la sécurité de votre enfant et celle des autres, nous vous demandons de ne laisser aucun médicament en sa possession. À votre arrivée, nous vous demandons de rencontrer la personne responsable des soins de santé afin de lui remettre les médicaments. De plus, c'est aussi le moment de nous transmettre toutes les informations nécessaires à une bonne gestion de la médication de l'enfant.

Pour une meilleure gestion des médicaments, nous demandons que ceux-ci soit apportées dans des dosettes jetables disponibles gratuitement auprès de votre pharmacie.

Les heures d'arrivée et de départ pour le camp de vacances

Les parents doivent reconduire leur enfant pour 18h le dimanche au Saisonnier. L'équipe d'animation sera présente pour vous accueillir. Après avoir installé confortablement vos enfants, nous vous demandons de faire vos « au revoir » sans « cérémonie » afin de donner confiance à votre enfant et lui donner le goût de vivre cette belle aventure.

Pour des informations particulières concernant le départ de l'enfant, il est préférable de nous aviser lors de l'accueil de celui-ci.



Programmation cadre et activités

Nous vous présentons maintenant une journée type au camp de vacances le Saisonnier :

Horaire type

7h30 Lever

8h00 Déjeuner

9h00 Rassemblement

11h00 Piscine

12h00 Dîner

13h00 Période de Repos

13h30 Activité au choix des animateurs et du groupe

14h00 Collation

15h00 Activité au choix des animateurs et du groupe

16h00 Activité cadre (ex : chaloupe, tir à l'arc, hébertisme, centre d'inter.)

17h00 Souper

18h30 Piscine

20h00 Grand jeu

21h00 Bivouac et collation

22h00 Couvre-feu

* À noter que l'horaire peut varier selon le programme choisi.

Les activités sont en lien avec la thématique d'été qui est le fil conducteur de chaque journée. Les jeux et activités sont conçus dans le but d'atteindre des objectifs spécifiques:

- ◇ Ligne de conduite: sécurité, dynamisme, respect et développement personnel.
- ◇ Développer de nouvelles connaissances et de nouveaux intérêts .
- ◇ Offrir une programmation diversifiée.
- ◇ Développer de nouvelles habiletés et compétences.
- ◇ Apprendre à respecter les forces et les faiblesses de chacun.
- ◇ L'ouverture d'esprit .

Et surtout, s'amuser pour le simple plaisir de s'amuser !!

Repas et collations

Les repas servis au Saisonnier sont nutritifs, complets, plaisent aux enfants et sont approuvés par une diététicienne. Deux collations par jour sont aussi servies. Si votre enfant a des allergies alimentaires, vous devez nous en informer afin que la procédure de prévention soit établie avec votre enfant ainsi qu'avec l'équipe du camp de vacances.

À noter qu'aucun produit ou dérivé d'arachides et de noix est présent dans notre menu.

Vêtements et bagages

Effets personnels:

- ◇ 2 pantalons longs
- ◇ 3 pantalons courts
- ◇ 2 chandails chauds
- ◇ 2 gilets et 4 t-shirts
- ◇ 2 pyjamas et une paire de pantoufles
- ◇ 6 paires de bas de cotons et 1 paire de bas de laine
- ◇ 7 sous-vêtements
- ◇ Imperméable, bottes de pluie et espadrille
- ◇ Sandales de sports
- ◇ Maillot de bain et serviette de plage
- ◇ Chapeau ou casquette
- ◇ Sac à linge sale
- ◇ Sac de couchage
- ◇ Crème solaire et insecticide
- ◇ Nécessaires de toilette: savon, brosse à dent, dentifrice, shampoing, peigne, serviettes et débarbouillettes
- ◇ Facultatifs: Matelas de sol, lampe de poche, appareil photos, livres, enveloppes et papier à lettre, toile de lit (pour les enfants qui mouillent leur lit)

Le camp n'est pas une parade de mode ! Les vêtements et souliers doivent être **confortables et sans gêne d'être salis**. Faire les bagages est un travail d'équipe. Nous suggérons donc aux parents d'impliquer leur enfant dans la préparation des bagages afin qu'il soit bien informé sur ceux-ci.

SVP bien identifier tous les effets personnels de votre enfant. Le Saisonnier n'est pas responsable de la perte, du vol

Interdit

Couteau, cellulaire, i-pod/ i-pad/ mp3, jeux vidéo portatif et friandises.

Droits et responsabilités de l'enfant

Pour grandir et se développer harmonieusement dans un milieu récréatif, l'enfant doit être respecté de tous. Cependant l'enfant ne doit pas oublier qu'il a la responsabilité d'en faire autant pour les autres.

L'enfant a le droit d'être protégé afin de développer son corps et son intelligence. Il a donc la responsabilité:

- ◇ De circuler calmement dans les locaux du Centre de plein air le Saisonnier
- ◇ De jouer sans se bousculer avec les autres et sans être violent en paroles ou en actes
- ◇ De toujours être à la vue de l'animateur
- ◇ De respecter l'environnement en déposant les déchets dans les poubelles
- ◇ De suivre son groupe en tout temps

L'enfant a le droit d'être aimé, compris et respecté. L'enfant a donc la responsabilité:

- ◇ D'être poli dans ses paroles et dans ses gestes envers son animateur, le personnel d'animation et les autres enfants
- ◇ De régler ses problèmes ou conflits en discutant sans dire des mots blessants et sans se fâcher
- ◇ D'éviter les moqueries et surnoms blessants
- ◇ De respecter les effets personnels des autres en tout temps
- ◇ De prendre soin du matériel prêté
- ◇ De respecter les règlements du groupe

L'enfant a le droit d'apprendre et de développer son intelligence, ses habiletés et son imagination. L'enfant a donc la responsabilité:

- ◇ De respecter les règlements du groupe
- ◇ De participer activement aux activités proposées

Le matériel et les équipements

Certains équipements utilisés sont fragiles et dispendieux afin que chacun puisse s'en servir, agissons comme s'ils nous appartenaient. Il faut respecter son environnement et ce qu'il contient.

Les problèmes de comportements

Tous les comportements jugés non-satisfaisants tels: le manque de respect envers les autres, la violence, le bris volontaires d'équipement et la mauvaise volonté apparente seront transmis au responsable qui appellera les parents pour leur faire part de ce problème. Après trois avertissements, l'enfant retournera chez lui jusqu'à la fin de son séjour. Certains comportements entraîneront une expulsion immédiate: consommation de drogue ou d'alcool, abus physiques, bris intentionnel du matériel ou autres comportements jugés inacceptables par la personne responsable.

Modalités d'inscription

Par courrier:

1. Inscrire un seul enfant par fiche d'inscription
2. Compléter la fiche d'inscription et retourner-la avec votre paiement requis au:

**78 Chemin du Brûlé, C.P. 1053,
Lac-Beauport (Québec) G3B 2J8.**

En ligne:

1. Visitez le www.lesaisonnier.net et choisissez l'onglet inscription en ligne.

Suite à votre inscription

- ◇ L'encaissement de votre paiement est la preuve de l'inscription de votre enfant.
- ◇ En cas d'annulation, veuillez vous référer aux modalités inscrites sur la fiche d'inscription afin de connaître les procédures établies.
- ◇ Aucun remboursement ne sera effectué si l'annulation est faite dans un délai de moins de 30 jours par rapport à la date du séjour au camp. Le remboursement complet peut être effectué en cas de maladie, de blessure ou de mortalité (nécessitant une preuve).
- ◇ Tous changements sont assujettis à des frais de 5\$ par changement. Des frais de 30\$ seront exigés pour tout chèque sans provision.
- ◇ Un minimum de 6 inscriptions est nécessaire pour la réalisation d'un programme. En cas d'annulation, le Saisonnier communiquera avec le client avant la date de début du camp afin de vous accommoder autrement.



BON CAMP DE VACANCES !